Le stage en service communautaire, c'est quoi?

En quatrième année du secondaire, nous avons mis sur pied ce que nous appelons le stage en service communautaire. Les élèves sont systématiquement jumelés à un organisme de bénévolat à l'extérieur de l'école. Nous demandons aux élèves de s'intégrer à cet organisme comme un bénévole adulte le ferait. Ce jumelage se fait en début d'année scolaire et se poursuit tout au long de l'année. Il y a plus de 150 organismes qui acceptent nos jeunes comme bénévoles.

Ainsi, dès la première semaine de classe en septembre, les élèves sont invités à consulter un bottin des organismes associés. Ils font alors trois choix et indiquent leur priorité. Les responsables procèdent ensuite au jumelage. Cette étape terminée, les élèves prennent contact avec l'organisme et s'entendent sur les modalités de leurs activités au sein de cet organisme.

La préparation du stage en service communautaire débute dès le mois de mai de la troisième année du secondaire. Les responsables rencontrent chaque groupe classe durant une période complète pour leur expliquer en détail les attentes et les exigences du stage en quatrième secondaire. Une visite au Salon du Service communautaire fait également partie de cette préparation. Il s'agit d'une activité où les responsables des organismes associés sont invités à l'école pour se présenter aux jeunes et expliquer leur raison d'être et leur mode de fonctionnement interne. Ils y présentent également le rôle que les jeunes peuvent avoir au sein de l'organisme.

En ce qui concerne **la préparation des organismes** : les responsables du stage en service communautaire prennent contact avec chaque organisme qui accepte des stagiaires. Un dépliant explicatif (annexe 2) est systématiquement envoyé à tous les organismes. De plus, l'école organise une fois tous les trois ans une rencontre des responsables d'organismes pour clarifier certaines questions relatives au stage. Cette rencontre s'adresse surtout aux nouveaux organismes inscrits.

À l'école, **la coordination du stage en service communautaire** est assurée par deux personnes qui voient d'une part, à ce que tous les élèves aient un « lieu » de stage et d'autre part, à ce que les organismes aient suffisamment d'élèves pour répondre à leurs besoins. Le tuteur de chaque groupe d'élèves assure un suivi des élèves tout au long de l'année et plus particulièrement u début de janvier lors d'une rencontre individuelle avec chaque élève. Enfin, chaque organisme détermine une personne qui s'occupe plus particulièrement du ou des stagiaires tout au long de l'année. Cette personne est également désignée pour signer l'évaluation finale du stage.

Finalement, une activité spéciale nommée « Conseil des ministres » a lieu en mai dans chaque groupe au cours d'une période complète. Cette activité a pour but de susciter chez les élèves une réflexion globale sur le sens du service communautaire dans la collectivité. C'est également l'occasion pour les élèves de partager leurs expériences de bénévolat au sein de leur organisme.

Puisque les jeunes agissent à l'extérieur de l'école au sein d'un organisme de bénévoles, l'école lui reconnaît un rôle important dans l'évaluation du stage. C'est pourquoi l'école a préparé un questionnaire d'évaluation qui est envoyé 2 fois par année aux organismes concernés (Évaluation de l'organisme). Ce formulaire d'évaluation comporte 9 questions qui tentent de cerner la qualité d'implication du jeune au sein de l'organisme. Il y a aussi de l'espace pour des commentaires généraux afin d'aider à préciser certains points.

Une première évaluation « formative » se fait à la fin de l'automne et l'évaluation finale au cours du mois de mai. De plus, chaque élève joint à son bilan final une auto-évaluation. C'est à la lumière de l'évaluation de l'organisme, du bilan et de l'auto-évaluation de l'élève, ainsi que des résultats des années antérieures que leur tuteur attribue la cote (1 à 7) de l'élève.

Le volet Service communautaire offre à l'élève une occasion privilégiée de s'impliquer dans son environnement. C'est donc sur cette dimension que porte, d'année en année, l'évaluation. Évaluer l'implication de l'élève pose un problème particulier. D'entrée de jeu, on peut affirmer que cela ne peut se faire sur la base d'une mesure de connaissances, Nous sommes carrément dans le domaine du développement et de l'intégration des valeurs. Il ne s'agit pas de savoir si l'élève sait, mais de constater des comportements.

Pour ce faire, six descripteurs identifiés permettent de cerner la qualité de l'implication :

*__implication__ : aller au devant, percevoir les besoins et agir en conséquences;
*__fiabilité__ : réaliser les tâches confiées, inspirer confiance;
*__régularité__ : se présenter aux réunions, être fidèle à ses engagements, donc être régulièrement actif;
*__responsabilité__ : se porter garant de ses actions, développer une perspective d'ensemble dans les projets;
*__enthousiasme__ : se montrer dynamique et de bonne humeur dans ses engagements;
*__dévouement__ : se montrer disponible, donner de son temps sans comptabiliser.

À ces descripteurs, il faut encore ajouter que les enseignants chercheront à encourager d'une année à l'autre, une certaine évolution dans les comportements de l'élève; d'où l'idée **d'engagement croissant**.